



## **PREAVIS MUNICIPAL N° 04/ 2013**

### **RAPPORT DE GESTION COMPTES / ANNÉE 2012**

Au Conseil général,  
Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les communes et du règlement du Conseil général d'Allaman, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2011 et de soumettre à votre approbation les comptes de la commune arrêtés au 31 décembre 2011.

#### **MUNICIPALITE**

La Municipalité a siégé 47 fois en séances ordinaires.

Monsieur	Denis-Eric Scherz	Syndic
Monsieur	Christian Dubey	Vice-Syndic
Monsieur	Patrick Guex	Municipal
Madame	Sandrine Verardo	Municipale
Monsieur	Patrick Hassler	Municipal

#### **Répartition des dicastères**

##### **ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**

Finances, Assurances, Communication (Internet, Presse), Informatique, Personnel communal

M. Denis-Eric Scherz

##### **TRAVAUX ET BATIMENTS**

Bâtiments communaux, Police des constructions, Urbanisme, Centres commerciaux

M. Christian Dubey

##### **ECOLES ET ŒUVRES SOCIALES**

Service du feu, Protection civile, Ecoles, ASSAGIE, Eglise  
Police, employé communal, Gde salle et Café de la Gare  
Location des salles de la Gare et du Four, ARASMAC

M. Patrick Guex

## **DOMAINES ET ROUTES**

Parcs et Jardins, Port, Camping, Plage, Cimetière,  
Forêts, Routes et Chemins, Signalisation, PAC

M. Sandrine Verardo

## **SERVICES INDUSTRIELS**

Station de Pompage, station d'Épuration, Réseau  
d'eau, Bornes hydrantes, Réservoirs, Canalisations  
EC & EU, Déchets, Déchetterie, Eclairage public

M. Patrick Hassler

Préavis de la Municipalité : durant l'année 2012, la Municipalité a présenté 13 préavis au Conseil général, à savoir :

- 01/2012 relatif à la fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2011-2016
- 02/2012 relatif à la modification du règlement communal sur le Plan d'extension et la police des constructions du 17 juin 1977
- 03/2012 relatif à l'adoption d'un règlement communal sur la protection des arbres
- 04/2012 relatif à la réorganisation de la Protection civile dans le canton de Vaud et en particulier dans le District de Morges
- 05/2012 relatif à l'ajout d'un alinéa à l'article 4 du règlement sur la protection des arbres
- 06/2012 relatif à la mise en œuvre du principe de causalité et les dispositions qui imposent que l'élimination des déchets urbains soit financée par des taxes sur le principe du « pollueur-payeur »
- 07/2012 rapport de gestion et comptes 2011
- 08/2012 arrêté d'imposition 2013
- 09/2012 relatif à une demande de crédit de CHF 163'800.- pour la construction d'un Refuge Forestier intercommunal entre Allaman – Bougy-Villars et Féchy
- 10/2012 relatif à la pose de compteurs sur les deux fontaines, sept bâtiments et équipements communaux sans compteur et la place de lavage du bord du lac
- 11/2012 relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance
- 12/2012 relatif à l'adoption du budget 2013
- 13/2012 relatif à la copropriété et au budget d'exploitation du refuge Forestier intercommunal entre Allaman – Bougy-Villars et Féchy

## CONSEIL GENERAL

Le Conseil général au 31 décembre 2012 se composait de 33 citoyennes et citoyens assermentés.

Le **Bureau du Conseil** était constitué de la manière suivante :

Président	M. Olivier Croutaz
Vice-président	M. Jacques Cauderay
Secrétaire du Conseil	Mme Corinne Pomport

Signalons qu'en 2012, le Conseil Général a tenu 4 séances.

**Rôle des électeurs.** Il est utile de mentionner qu'au 31 décembre 2012 le rôle des électeurs compte 248 Confédérés, 49 Etrangers, soit un total de 297 électrices et électeurs.

### ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*\*

**Les fonctions suivantes étaient assumées par :**

Greffe communal	Mme Evelyne Vogel
Contrôle de l'habitant - Bureau des étrangers Registre civique	Mme Ascension Dutoit
Bourse communale	M. René Curchod (Fid. Heller S.A. – Nyon)
Agence intercommunale d'assurances sociales	Mme Christine Kaesermann
Employé communal	M. Jean-David Piguet Secondé par M. Sinan Sinani
Marguillière	Mme Andrée Garin
Commandant des pompiers	M. Nicolas Fatton
Culture des champs - Préposé	M. Jean-Luc Reymond

**Contrôle de l'habitant :** au 31 décembre 2012, la Commune compte officiellement **414 habitants**. Cette statistique est établie sur la base des données provenant du contrôle des habitants d'Allaman concernant les résidants suisses et des données récoltées auprès du centre des migrations de Berne concernant les personnes étrangères.

Restant dans les statistiques et recensements, notre commune comptabilise 36 chiens au 31.12.2012, répartis sur 28 propriétaires.

## ADMINISTRATION GENERALE

\*\*\*\*\*

- Le groupe de réflexion de l'Aubonne+ composé de 12 communes a tenu 4 réunions qui se sont déroulées le 18 janvier à Perroy, 7 mars à Féchy, 12 juillet à Bougy-Villars et le 19 septembre à Perroy. Douze groupes de travail thématiques ont été créés. Au cours de ces réunions les responsables des groupes ont présentés l'état d'avancement de leurs travaux. D'autre part, trois sous-groupes ont été constitués afin de mieux pouvoir cerner le développement de synergies, de mutualisation des ressources et d'amélioration des prestations auprès de nos populations respectives. Allaman fait partie du groupe ouest qui est composé de Bougy-Villars, Féchy, Perroy.
- Le repas du personnel communal a été organisé le 9 février 2012 au restaurant de Lunika. 18 personnes étaient présentes.
- Le sous-groupe de réflexion de l'ouest de l'Aubonne+, a tenu trois réunions le 15 février à Etoy, le 25 avril à Bougy, le 12 septembre à Buchillon.
- Séance d'information du SESA le 15 mars pour la réunification de 7 STEPS situées entre Rolle et St Prex, soit 20 communes. Puis nouvelle réunion des 20 communes le 4 juillet pour décider du financement d'une étude d'avant projet confiée au bureau d'ingénieur Ribi SA. Toutes les communes ont accepté cette proposition.
- 3 mai accueil des nouveaux habitants à la grande salle. Une trentaine de personnes ont répondu présent soit environ 1/3 des invités. Cette soirée était placée sur l'information du fonctionnement de la commune, des autorités, des institutions, des sociétés locales. La soirée s'est achevée par un apéritif dinatoire et convivial.
- 5 mai tour pédestre de la commune qui a conduit 26 adultes et 14 enfants en car postal jusqu'à Aubonne pour découvrir le réservoir communal, puis visite de la microcentrale Hydroélectrique de Es Bon, un apéritif à la ferme de M. Adien Streit. Descente sur Allaman en empruntant la passerelle au-dessus de la voir CFF pour rejoindre l'embouchure de l'Aubonne à travers vignes et forêts. Le repas s'est déroulé à la plage de la Pêcherie avant de prendre le chemin du retour via le domaine de Verex et la route du Signal.
- Le 9 mai participation à la demi-journée technique sous l'égide du SESA à Palézieux. Le thème principal concernait le traitement des micropolluants et le regroupement des STEPs particulièrement nombreuses dans notre canton.
- Participé à l'assemblée annuelle de l'Union des Communes vaudoises organisée à Bourg en Lavaux, le 9 juin.
- 27 juin remise du vin de la commune aux souscripteurs.
- Participation à l'Assemblée annuelle de l'ADCV, le 28 juin.

- Organisation pour la deuxième année consécutive de la fête nationale le 31 juillet au bord du lac.
- Gens du Voyage. A deux reprises des caravanes et mobiles homes se sont installés sur un terrain à la sortie est d'Allaman sur la droite de la route Suisse. Arrivés la première fois le samedi 16.08 et après 5 jours, c'est avec l'aide de la Gendarmerie que nous avons pu les faire partir. Ils sont revenus le dimanche 2 septembre pour repartir le jeudi 6.09 en direction d'Etoy et St Prex. Ces gens ont importunés nos villageois en proposant leurs services d'aiguisage de couteaux, haches, mèches, couteaux de tondeuses, quémendant de l'argent avec insistance et acharnement. Ils proposaient de vendre des tapis et autres objets artisanaux. Les habitants des villages voisins ont aussi été dérangés. L'administration a reçu de nombreux courriels et la Municipalité d'abondants appels téléphoniques de citoyens inquiets de la situation. Après ces expériences nous avons adressé un courrier à la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro lui demandant d'adapter les bases légales en adéquation avec les mœurs de ces « visiteurs ».
- Participation aux séances de l'ARCAM à La Sarraz les 25 août et 30 novembre à Aubonne dans le cadre du secteur 3 et à l'Assemblée générale du 6 juin à Etoy.
- Le 5 septembre a eu lieu la sortie des Aînés dans l'Oberland Bernois avec un premier arrêt à Interlaken, puis embarquement sur un bateau pour se rendre aux chutes de Giesbach et par un funiculaire au Grand Hôtel pour le repas de midi. Déplacement jusqu'à Brienz avec la visite du musée de la sculpture sur bois avant de prendre notre bus pour le chemin du retour.
- 21 septembre. Accueil des nouveaux citoyens nés en 1953, 54 et 55 à la salle du Four en présence des Autorités. Après l'apéritif, un repas a été servi au café de la Gare.
- Deux représentants de la municipalité ont répondu à l'invitation du comité d'organisation de la traditionnelle Fête du Raisin qui a eue lieu le 22 septembre à Féchy.
- La cérémonie de réception du district de la nouvelle Conseillère d'Etat Nuria Goritte s'est déroulée à Beausobre à Morges, le 25 septembre.
- Réunion des Syndics du district de Morges, le 14 mars à Orny, le 7 juin à Gimel, le 5 septembre à Chaniaz, le 22 novembre à Etoy.
- Visite des communes par la Préfète le 3 octobre 2012. Contrôle des PV de séances de la Municipalité et du Conseil Général, des comptes communaux, rapport des commissions, etc. Tout est bien tenu et parfaitement en ordre. Rien de particulier à signaler.

- Ayant répondu positivement à l'offre du canton pour participer à l'analyse des risques et des dangers naturels pour notre territoire communal, nous avons répondu présent lors des deux séances de travail des 16 mai et 10 octobre à Bière.
- 12 décembre 2012 à Mont-sur-Rolle, séance de mise en place du SIDERE avec tous les Syndics et municipaux responsables du service des eaux des 12 communes membres.
- 15 décembre : Visite du Père Noël à Allaman à 14h45.
- 17 décembre. : Noël de la Paroisse à l'Eglise.

\*\*\*\*\*

## **TRAVAUX – BÂTIMENTS - URBANISME**

**Christian Dubey  
Vice Syndic**

### **Police des constructions.**

Nous avons soumis 10 objets à l'enquête publique (08 en 2011, 11 en 2010, 5 en 2009, 8 en 2008, 6 en 2007, 6 en 2006, 4 en 2005, 7 en 2004, 4 en 2003, 9 en 2002, 13 en 2001) soit :

- Rénovation et agrandissement d'une halle de production Cornaz SA
- Briod Pierre-Henri : agrandissement d'une habitation
- Vontobel Gerhard : création deux appartements – agrandissement couvert
- Coop Immobilien : rénovation magasin existant centre commercial
- L'Amandier Fleuri : installation de trois conteneurs
- Canton de Vaud : installation d'un conteneur
- Jaquet Daniel : construction d'une villa
- Commune d'Allaman : installation conteneur
- Cauderay Fr et Ph : transformation bâtiment existant en 7 logements
- Francis Richard et Inna : création d'ouverture au rez et modification cabanon

Dispense d'enquête publique :

- Poschung Line : installation d'un canal de cheminée en façade

11 permis de construire ont été délivrés en 2012 suite aux visites techniques effectuées par le Municipal accompagné de M. Geissbuhler du bureau Masotti SA de St-Prex.

### **Plan des zones et plan partiels d'affectation ( PPA )**

En 2008, ces révisions sont entrées dans leur phase active avec plusieurs rencontres organisées entre la Municipalité et le bureau d'urbanisme GEA. Indépendamment des séances de travail avec la Municipalité, le bureau GEA a également rencontré séparément, et à trois reprises, la Commission d'urbanisme désignée par le Conseil général et la Commission d'acteurs locaux désignée par la Municipalité. Ces séances, se tenant sans la présence des membres de l'exécutif communal, ont pour but de permettre au bureau d'urbanisme de prendre en quelque sorte la température

sur la manière dont quelques habitants d'Allaman perçoivent le développement de leur localité et connaître leurs aspirations futures.

En 2010, une ultime présentation a été faite aux acteurs locaux et à la commission d'urbanisme en présence des membres de la municipalité afin qu'ils puissent s'exprimer et ceci avant la transmission du dossier au canton pour examen préalable.

Pour donner suite à l'ultime présentation, une séance de réponses aux questions a eu lieu en janvier 2011 après une dernière révision le dépôt du dossier a eu lieu le 23 avril 2012 auprès des instances cantonales, après consultation des services cantonaux, le PDCOM et PGA nous a été retourné le 21 décembre 2012 avec les remarques de ceux-ci, les réponses par la commune sont à leur transmettre avant mise à l'enquête publique.

### **« Petite Ecole »**

Le chantier a débuté en été 2011 et pour cause de divers imprévus, la mise en location a été retardée de plusieurs mois et débutera en mars 2013. La difficulté des lieux, la présence d'une propriété mitoyenne et l'exiguïté de la Grand-Rue à cet endroit a compliqué sérieusement l'avancement de cette transformation lourde de ce bâtiment communal.

\*\*\*\*\*

**ECOLES – ASSAGIE - SOCIAL - POLICE**

**Patrick Guex**

### **Police**

Le contrat avec notre gendarme à 15% est arrivé à échéance au 31.12.2011 suite à la réforme policière. Une solution est en cours avec un ASP (assistant de sécurité publique) et l'appui de plusieurs communes. Des discussions sont en cours dans le cadre d'un groupe de travail au sein d'Aubonne+.

### **Service du Feu**

Notre collaboration Perroy-Allaman, entrée en fonction en 2004, fonctionne très bien et nos deux corps rassemblés totalisent 22 sapeurs-pompiers. Pour rappel, l'effectif idéal recommandé par l'ECA devrait être de 35 sapeurs.

### **Les exercices 2012**

Exercices de compagnie : durant l'année trois exercices ont été organisés.

Les interventions : cette année on dénombre 24 interventions concernant entre autres, 4 incendies, 6 inondations, 8 alarmes automatiques, etc.

Taxes non-pompier Introduite en 1997 et abolie en juin 2005 au Conseil général. Cette taxe est remplacée par une perception liée aux impôts, le règlement SDIS a été modifié en ce sens.

**CORPS SDIS 2012 – 2013.** En 2006, nous avons mis en place la nouvelle organisation soit : 1 Commandant unique en la personne de M. Nicolas Fatton, domicilié à Allaman. Il est secondé par deux Premiers-Lieutenants : MM. Jacques Cauderay pour Allaman et Nicolas Martin pour Perroy. A relever qu'en 2010, la nouvelle loi sur l'organisation des pompiers a été acceptée par le canton et nous avons une période transitoire de -3- ans pour nous mettre en conformité. Nous savons depuis 2012 que nous serons rattachés dans le futur au SDIS de l'Etraz, appelé SDIS ETRAZ REGION à Aubonne. La réorganisation régionale est en cours.

### **Protection Civile**

Nous sommes rattachés à l'association régionale Aubonne-Rolle. Cette dernière sera dissoute en 2013 et depuis 2012, nous faisons partie de la nouvelle organisation PC, centralisée sur le district de Morges. A relever que cette organisation englobe toutes les communes du district, y compris celles de la région Cossonay.

### **Ecoles.**

Depuis la rentrée du mois d'août 2007, la baisse des effectifs dans le secteur primaire a obligé la direction des écoles d'Aubonne à regrouper les enfants dans des lieux permettant d'obtenir le nombre d'élèves requis par classe.

C'est la raison pour laquelle, notre petite classe remise en activité en 2002 a été transférée à la rentrée 2010 à la grande école. Elle accueille un CYP2/2. Elle est tenue par deux enseignantes, Mmes Claudia Guex et Corinne Roberti qui officient aussi comme patrouilleuses scolaires. Ce transfert de classe est aussi en relation avec la réfection du bâtiment de la petite école.

A relever que dans le futur, la classe d'Allaman sera transférée dans le nouveau collège de Féchy en construction. Ainsi les classes regroupées à Féchy seront conformes à la LEO (Loi sur l'enseignement obligatoire) et Harnos.

### **Assagie**

Fin 2010, nous avons accepté au Conseil général d'adhérer à la nouvelle association de communes, appelée ASSAGIE (Association Aubonne-Gimel-Etoy) qui remplace le Conseil exécutif des Ecoles et la Commission scolaire.

Madame Sandrine Amstutz est notre déléguée au Conseil Intercommunal et Patrick Guex fait partie du Comité de Direction de l'ASSAGIE.

### **Eglise**

Madame Andrée Garin, notre concierge, met tout en œuvre pour garder et conserver de manière adéquate, les locaux de l'église.

### **Employé Communal.**

Notre employé communal, M. Jean-David Piguet est la personne que vous croisez dans les multiples recoins de la commune. Du bord du lac à la grande salle, au giratoire à l'entrée de la commune, en passant par la déchetterie. Il habite dans l'appartement de service que nous avons profité de rénover à cet effet en 2006. Il

accompli un énorme travail et est toujours de bonne humeur. De plus, il est accompagné par M. Sinani lorsqu'il a besoin d'aide supplémentaire.

### **Grande salle et Café de la Gare.**

Nous avons mis sur pied des contrats d'entretien (chauffage au sol, ventilation) dans le but de garantir l'utilisation de nos locaux, dans les meilleures conditions. Les tenanciers du Café de la Gare soit M. et Mme Ernesto et Dominique Zanardini exploitent le restaurant et le foyer et nous avons une excellente collaboration dans l'utilisation de la grande salle en vue des mariages, repas etc...D'autre part, nous avons aussi mis en place dans le foyer, une paroi amovible qui permet de garantir un accès délimité à la grande salle. Tout en permettant aussi d'utiliser le foyer sans perturber les différentes manifestations. Une attention particulière a été portée à la consommation d'électricité de notre grande salle qui nous a porté à modifier les projecteurs sur la scène ainsi que toutes les ampoules du plafond. Ainsi, ces éléments nous garantissent une baisse de consommation appréciée, en rapport avec les locations et utilisation de notre grande salle. Nous avons en dernier ressort, changé la sonorisation avec un matériel performant qui nous permet une utilisation adéquate lors de nos Conseils Généraux (micros sans fils) et autres manifestations comme le loto, etc.

### **Location des salles de la Gare et du Four.**

Lors de la reprise des locations par MM Jean-David Piguët et Patrick Guex, un inventaire détaillé du matériel de la Grande Salle a été effectué. Une check-liste présente le détail et les recommandations d'usage en vue de la location. Des améliorations pratiques ont été apportées dans le but d'offrir nos locaux dans de bonnes conditions. D'autre part, vu la situation stratégique de notre Grande Salle, la municipalité a décidé de mieux rentabiliser cette dernière en augmentant la location des activités commerciales et privées. L'agenda tient compte aussi de nos sociétés locales. On constate une forte demande pour nos locaux. Aussi et seulement pour la grande salle, un contrat de location a été mis sur pied et est utilisé pour toutes les manifestations.

La salle du Four est utilisée par nos sociétés locales, une fois par semaine par l'école pour l'appui des élèves. Elle est aussi utilisée par les habitants d'Allaman et est appréciée à cet effet.

### **ARASMA en ARASMAC**

Association Régionale d'Assurances Sociales Morges-Aubonne-Cossonay dont nous faisons partie, des nouveaux statuts ont été adoptés au Conseil général vu la nouvelle loi sur les communes et les associations. L'association s'est étendue au district avec en plus Cossonay, une modification des statuts et la nouvelle appellation ARASMAC.

D'autre part, avec la nouvelle loi adoptée par le Grand Conseil sur la LAJE (loi sur l'accueil de jour des enfants) en 2006, nous avons suivi la création du réseau AJEMA (accueil de jour des enfants Morges-Aubonne). L'adhésion au réseau AJEMA pour nos citoyens et citoyennes, a été ratifiée par notre Conseil général en 2008, en vue de sa mise sur pied début 2009. Les habitants d'Allaman peuvent dès lors bénéficier des prestations offertes par le réseau précité.

## RAPPORT DE GESTION

### Routes :

La mise aux normes de la signalisation exigée par le canton a terminée dans les délais.

Quelques petits travaux de réfection ont été effectués au bas du chemin de l'Armary, ainsi qu'au croisement du chemin du cimetière et de la route de la place

Travaux de la « Petite Ecole », ceux-ci seront terminés en début d'année 2013 et le transit normal pourra reprendre son cours.

### Stationnement :

Etant pleinement conscients des problèmes de stationnement dans le village, une nouvelle signalisation a été mise en place sur les sites suivants : places de parc de la Pêcherie, parc des Ânes, chemin de l'Armary, parc en face de la Charrue, haut de la Petite Rue.

### Forêts :

Le plan de gestion de la zone forestière du bord du lac est toujours en étude par les services cantonaux retardant d'autant la réhabilitation de la passerelle située sur la Via Jacobi.

Le Triage Forestier du Signal de Bougy continue à nous donner entière satisfaction quant à la gestion de nos forêts et la gestion de l'offre de bois de feu.

Monsieur Martignier, garde forestier, se tient à notre disposition pour divers conseils, surtout concernant l'abattage d'arbre, selon notre nouveau Règlement sur la protection des arbres adopté en 2012.

### Plage :

Comme chaque année nous sommes victime de son succès. Toujours trop de voitures et de chiens sans laisse.

### Cimetière :

Le portail a subi des travaux d'entretien. Monsieur Jean-David Piguet, notre employé communal s'occupe avec grand soin de son entretien et porte beaucoup d'attention au jardin du souvenir.

### Verger communal :

Pour rappel ce verger est à disposition des habitants pour la cueillette des cerises.

## Vignes :

Le vin blanc et rouge produits est mise en vente et comme à l'accoutumée un bulletin de commande est envoyé à la population via le bulletin communal.

## Port de la Pêcheurie :

Un redimensionnement des places a été effectué, créant ainsi plusieurs grandes places. Les bateaux « ventouses » ont été éliminés. De nouvelles attributions ont pu ainsi être faites.

\*\*\*\*\*

## **SERVICES INDUSTRIELS**

**Patrick Hassler**

### Ordures ménagères

Pour l'année 2012, un peu plus de 74 tonnes d'ordures ménagères ont été récoltées soit environ 2 tonnes de moins qu'en 2011. Nous sommes convaincus que l'introduction de la taxe causale, (au sac ou au poids) aura pour effet une diminution du volume des ordures ménagères.

A titre comparatif : 76 t en 2011, 79 t en 2010, 77 t en 2009, 88 t en 2008, 111 t en 2007 et 121 en 2006.

Dans sa séance du 25 juin 2012, le Conseil Général a octroyé un crédit de CHF. 45'000.- afin de prévoir la possibilité de pratiquer la taxe au poids concernant les ordures ménagères (préavis 6/2012).

Pour donner suite au préavis 8/2010 sur les Eco points, accepté par une large majorité le 25 octobre 2010 par le Conseil général, la demande de permis de construire a été mise à l'enquête publique du 14 mai au 13 juin 2011. Après une longue procédure de recours auprès de la cdap du Tribunal Cantonal, la pose des conteneurs enterrés de grande capacité a eu lieu courant 2012 sur les cinq sites retenus à cet effet. Le 21 septembre, la population a été invitée à l'inauguration de ces installations, et début octobre, le ramassage au porte à porte a été abandonné.

Le municipal a participé à plusieurs séances d'information sur le nouveau mode de taxation à mettre en place, et à l'assemblée générale de la Société anonyme pour le traitement des déchets de la côte (SADEC).

### Déchetterie

La déchetterie intercommunale de Féchy remporte toujours autant de succès pour le dépôt des déchets encombrants, valorisables et spéciaux. Le tri des déchets a une incidence importante sur la valorisation de nos déchets, et sur la facture finale des déchets urbains.

Le Municipal a participé à de nombreuses séances concernant l'organisation et les aménagements de la déchetterie ; des efforts ont également été déployés pour concrétiser des améliorations d'exploitation et d'organisation sur le site, pour disposer d'un visuel adapté, et pour utiliser les filières de recyclages adaptées et économiquement intéressantes.

En janvier 2012, une séance d'information destinée aux vignerons des trois Communes a été organisée.

Dans sa séance du 10 déc. 2012, le Conseil Général a adopté le préavis municipal 14/2012 relatif à la modification de l'Entente intercommunale entre les trois communes d'Allaman, de Féchy, et de Bougy-Villars, en vue de l'adhésion de la commune de Perroy à la déchetterie.

### **Eau potable**

Cette année, notre approvisionnement en eau de consommation s'est fait en partie par le SIDERE (7'781 m3) et en partie par notre station de pompage STAP (51'187 m3). Notre commune a utilisé au total 58'968 m3, contre 70'378 m3 en 2011, et 66'484 m3 en 2010, soit une diminution de l'ordre de 16.2%.

Notre eau de boisson, considérée comme une denrée alimentaire, fait l'objet d'une attention permanente pour en garantir la qualité et la conformité avec les prescriptions légales.

Le réservoir Est numéro 2 situé sur la commune d'Aubonne a été nettoyé et contrôlé par une entreprise spécialisée.

En poursuivant notre plan quinquennal, 25 compteurs d'eau des ménages, qui avaient entre 25 et 30 ans, ont été échangés par l'entreprise concessionnaire. Pour notre Commune, cette opération se termine fin 2012, lors de la remise de nos installations au SIDERE.

Le municipal a participé, en tant qu'invité, à de nombreuses séances du comité élargi de direction du SIDERE, en vue de la mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2013 du Service Intercommunal de Distribution d'Eau potable de Rolle et Environs (SIDERE) ; le municipal a également participé à deux séances du Conseil Intercommunal.

Dans sa séance du 24 septembre 2012, le Conseil Général a octroyé un crédit de CHF. 61'300.- (préavis 10/2012) relatif à la pose de compteurs sur sept bâtiments et équipements communaux sans compteurs, et la place de lavage du bord du lac, conformément aux statuts du SIDERE adoptés le 5 décembre 2011 (préavis 10/2011).

### **Eau des plages**

Pour 2012, deux séries de prélèvements ont été nécessaires pour nos trois plages. Les résultats des analyses n'ont fait l'objet d'aucune observation et sont accessibles sur le site communal.

### **Station de pompage**

L'eau pompée contenant trop de fer et de manganèse, de l'air sous pression doit être injectée afin que ces matières se déposent. Le résultat est que cet air provoque un aspect trouble à l'eau qui ne peut pas être, en principe injecté telle quelle dans le réseau. Un dispositif d'aération complémentaire pour supprimer cette apparence a été installé.

Courant 2012, notre station de pompage a été exploitée pratiquement toute l'année. Une défectuosité du compresseur a nécessité l'intervention de l'installateur.

## **Station d'épuration (STEP)**

Le Service des eaux, sols et assainissement (SESA) a convié les municipaux et les employés responsables des 178 stations d'épuration du canton à une demi journée d'information technique, le 9 mai 2012 à Palézieux.

Les thèmes présentés étaient : le bilan annuel du traitement des eaux usées, les résultats des analyses, la concentration des matières en suspension, le rendement des STEP, la composition des boues et leur élimination, l'état des lacs et des cours d'eau du canton. Le regroupement des STEP et les incidences sur la diminution des coûts d'exploitation au prorata du nombre d'habitants.

Après une séance d'information sur la 1<sup>ère</sup> phase d'étude du plan cantonal micropolluants, plusieurs séances concernant l'étude de régionalisation de l'épuration dans la région Aubonne / Rolle / Saint-Prex ont été organisées, en collaboration avec le SESA.

Des travaux de curage et de contrôle TV de tronçons de collecteurs ont été organisés, ainsi que diverses vérifications de raccordements.

## **Economies d'énergie**

Une « thermographie des bâtiments communaux » a mis en évidence de nombreux défaut d'isolation de notre patrimoine ; un rapport par bâtiment a été établi, constituant un excellent outil de travail. La Municipalité poursuit son programme visant la promotion des énergies renouvelables.

## **Eclairage public**

D'anciens candélabres de la route Suisse ont été supprimés dans le virage situé à l'entrée Est de la Commune, à la demande du Service des routes cantonales.

## **Défense incendie**

Les travaux de vérification et révisions de moindre importance des bornes hydrantes pour la défense incendie ont été exécutés selon la planification établie. Dès 2013, elles feront l'objet d'un suivi régulier par le SIDERE pour garantir leur fonctionnement.

## **Action "Compost"**

L'action "compost" rencontrant un succès croissant a été reconduite pour les habitants des trois communes rattachées à la déchetterie, les sacs de composts étant distribués à faible prix pour nos habitants.

## **Divers**

Participation à diverses séances d'information sur la gestion des déchets.

Participation à diverses séances pour la mutualisation des communes de Féchy, Bougy-Villars, Perroy et Allaman.

Participation à diverses manifestations (tour de la Commune, 1<sup>er</sup> août, action vin chaud à la déchetterie, etc.)

\*\*\*\*\*

## RAPPORT DU MUNICIPAL DES FINANCES

Denis-Eric Scherz

### Récapitulation budget – comptes 2012

	Budget		Comptes	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Administration générale	340'400.00	12'000.00	344'190.80	6'454.00
Finances	498'834.00	1'536'075.00	558'359.58	1'758'784.45
Domaines et bâtiments	220'750.00	248'700.00	118'869.65	232'518.10
Travaux	556'600.00	359'500.00	573'359.27	346'696.13
Instruction publique et cultes	240'512.00	1'500.00	219'467.10	1'500.00
Police	96'829.00	36'022.00	81'174.25	18'816.70
Sécurité sociale	443'521.00		703'288.10	240'000.00
Services industriels	98'100.00	98'100.00	644'324.57	644'324.57
Totaux :	2'495'546.00	2'291'897.00	3'243'033.32	3'249'093.95
<b>Excédent de dépenses / recettes</b>			<b>203'649.00</b>	<b>6'060.63</b>

L'année 2012 se termine avec un excédent de recettes de CHF 6'060.63, ce résultat équilibré s'explique de la manière suivante :

**Administration générale** : la charge de travail administratif étant en constante augmentation, nous avons eu recours pour y faire face à une force de travail supplémentaire à raison de 20%, soit 0,2 ETP (Emploi Temps Plein), avec une augmentation des charges de 1,1% par rapport au budget.

**Finances** : Les produits ont augmentés de 10,6% par rapport au budget, ceci malgré que nous ayons reçu qu'un quart des impôts sur les personnes morales (moins CHF 150'000.00 environ). L'augmentation des charges se traduit par le paiement du solde de la péréquation calculée sur les revenus effectifs de 2011 soit CHF 64'565.00, versés à l'Etat au mois d'octobre 2012 en utilisant le fonds de réserve 9259.1 Provision solde péréquation.

**Domaines et bâtiments** : Les produits sont équilibrés bien qu'en légère diminution par rapport au budget -6.5% alors que nous avons prévu des revenus locatifs pour l'immeuble de la Petite Ecole. Par contre les charges pour l'entretien des bâtiments ont été inférieures à celles du budget soit moins 45.3%

**Travaux** : Les produits sont pratiquement ceux du budget et les charges légèrement plus élevées de 5.8% en raison d'honoraires et charges sociales du personnel sous évalués lors de l'établissement du budget.

**Instruction publique et cultes** : Les charges sont 8.75% moins élevées que prévues malgré une augmentation de plus de CHF 14'000.00 pour les écoles primaires en raison de la mise en œuvre de HARMOS.

**Police** : Les charges sont inférieures de CHF 15'665.00 par rapport au budget, car il y a eu moins de dépenses chez nos sapeurs-pompiers et aussi moins de frais d'interventions facturés, de même notre participation au centre de secours évalué à 5'000.00 CHF n'a pas été dépensée.

**Sécurité sociale** : Suite à la bonne année fiscale 2011, notre participation aux charges sociales a littéralement explosé avec le paiement d'un solde de 242'848.00 CHF payés à l'Etat en octobre 2012 (idem à la péréquation). C'est-à-dire 67% de plus que le montant mis au budget. Notre participation à l'ARASMA/AJEMA a augmenté de 41.6% soit CHF 16'629.00, une facture 2011 nous étant parvenue à la mi-mai 2012 seulement.

**Services industriels** : Ce poste budgétaire figure pour la dernière année dans les comptes, le service de distribution d'eau potable étant maintenant assuré par le service intercommunal SIDERE réunissant 12 communes auquel nous avons cédé nos investissements figurant à l'actif de notre bilan au 31 décembre 2011. Etant donné que tout amortissement doit figurer dans les comptes, ceux-ci ont été pris en considération dans les comptes 2012. Ce qui représente une charge supplémentaire de CHF 327'869.81 montant prélevé dans le compte 9282.5 Fonds de réserve pour travaux futurs, cette écriture n'ayant aucune incidence sur le cash-flow de la commune.

La marge brute d'autofinancement se présente comme suit :

Le compte de fonctionnement clôture par un excédent de recettes de CHF 6'060.63

Ce résultat ressort après l'enregistrement d'amortissements :

- a) sur les comptes de fonctionnement (230.331.2) par CHF 23'700.- (cf budget)
- b) sur les comptes de financements spéciaux par CHF 566'586.- (9144.0 STAP 353'542.- + 9144.2 Réseau défense incendie 1.- + 9144.3 Puits Pêcherie 1.- + 9144.4 Maillage réseau d'eau 213'042.-) et d'attributions / prélèvements aux différents fonds de réserve
- a) sur les comptes de fonctionnement CHF - 240'933.- (9259.1 annulation provision pour péréquation CHF 300'000.- ; attribution à 9282.6 économie d'énergie CHF 59'067.-)
- b) sur les comptes de financements spéciaux par - CHF 510'669.- (prélèvements : 9282.5 travaux futurs CHF 349'470.- + 9280.0 défense incendie 351.- + 9280.1 réseau d'eau 228'979.- + 9282.2 protection civile 8'566.- ; et attribution au compte épuration 9280.2 par CHF 76'696.-)

Ce qui nous amène à une marge brute d'autofinancement globale négative (cash flow négatif) de CHF – 155'255.-.

Les comptes communaux 2012 ont été vérifiés par la Fiduciaire Staehli SA qui atteste dans son rapport de l'exactitude et la parfaite tenue des comptes.

Les membres du Conseil général qui souhaitent obtenir des précisions sur les comptes 2012, sont priés d'adresser leur demande écrite auprès du greffe communal jusqu'au 10 juin 2013.

\*\*\*\*\*

## Rapport de gestion 2011

### CONCLUSIONS DU SYNDIC

Les résultats de l'année 2012 sont équilibrés malgré toutes les incertitudes lors de l'établissement du budget, liées en particulier aux fluctuations des revenus des personnes morales ainsi qu'aux décomptes de la péréquation et de la facture sociale. En fait la marge de manœuvre de la commune se rétrécit d'année en année ce qui demande une grande rigueur dans la gestion de nos finances.

Les rapports des dicastères reflètent la somme de travail accompli sur le plan local et aussi les participations aux nombreuses séances, groupes de réflexion, groupes thématiques, etc. afin de représenter et défendre les intérêts de notre commune. Un merci tout particulier est adressé à mes collègues municipaux pour leur travail assidu, leurs compétences, leur engagement et leur disponibilité pour la défense des intérêts de notre commune.

En conclusion, la Municipalité vous propose Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, après avoir pris connaissance des comptes et du rapport de gestion de bien vouloir :

1. Accepter les comptes de l'exercice 2012 tels que présentés
2. Accepter le rapport et donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2012.

Préavis accepté en séance de Municipalité le 21 mai 2013.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  
Denis-Eric Scherz

La Secrétaire  
Evelyne Vogel